



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 décembre 2016

Nomination d'un membre du Conseil de surveillance

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a nommé Pentti Hakkarainen représentant de la BCE au Conseil de surveillance prudentielle du Mécanisme de surveillance unique. M. Hakkarainen, actuellement sous-gouverneur de la Banque de Finlande et président de l'Autorité finlandaise des services financiers (*Finnish Financial Service Authority – FIN-FSA*) prendra ses nouvelles fonctions en février.

Le Conseil de surveillance prudentielle est chargé d'assurer la planification et la conduite des missions de surveillance bancaire confiées à la BCE, et de proposer des projets complets de décisions en vue d'une adoption par le Conseil des gouverneurs.

Les représentants des dix-neuf autorités nationales compétentes siègent au Conseil de surveillance prudentielle. Il est présidé par Danièle Nouy, avec comme vice-présidente Sabine Lautenschläger, qui est également membre du Directoire de la BCE. La BCE nomme également quatre représentants au Conseil de surveillance prudentielle ; outre Pentti Hakkarainen, il s'agit actuellement de Julie Dickson, de Luc Coene et d'Ignazio Angeloni.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Ronan Sheridan
au +49 69 1344 7416.**

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France